

BAROMETRE DE L'INVESTISSEUR BINCK DECEMBRE 2017



CONFIANCE DE L'INVESTISSEUR STABLE

13 DÉCEMBRE 2017

L'investisseur belge de Binck se montre toujours aussi positif à l'égard du marché financier que le mois passé. Si le secteur de la tech reste populaire, les secteurs du gaz et du pétrole retrouvent leur première place, contrairement au [précédent sondage](#).

C'est ce qui ressort du Baromètre de l'Investisseur Binck pour le mois de décembre. Avec un score de 4,7, le baromètre affiche un niveau quelque peu inférieur au mois précédent (4,9 dans notre précédent sondage), mais la confiance de l'investisseur conserve néanmoins toute sa stabilité (sur une échelle de -10 à +10). Pour les 3 mois à venir, les investisseurs s'attendent, tout comme dans le précédent sondage, à ce que le BEL20 grimpe de 1,9%.

En dépit du fait que l'action Bekaert est depuis quelque temps sous pression, les investisseurs estiment ce mois-ci que cette position est le meilleur achat. Les actions Proximus, Colruyt et BPost restent dans le top 3 des actions à vendre.

Le secteur médico-pharmaceutique reste le chouchou des investisseurs, même s'il passe ce mois-ci de la première à la troisième place.

Vous trouverez les résultats de ce baromètre ci-dessous.

Contact:

Fadwa Lahssini, Binck, presse@binck.be



SENTIMENT BOURSIER

La confiance de l'investisseur quant au climat boursier affiche une belle stabilité, en dépit d'une légère baisse (4,9 dans le précédent sondage). Toutefois, la confiance des investisseurs belges est moindre qu'aux Pays-Bas (5,2) ou en France (5,2). Avec un résultat de 3,2, l'Italie affiche le score le plus faible.

QUEL EST VOTRE NIVEAU DE CONFIANCE DANS LES MARCHES FINANCIERS ?



Les attentes quant aux mois à venir sont également dans la lignée du précédent sondage. L'investisseur s'attend à une hausse de 1,7% du BEL20 (1,5% dans le précédent baromètre).

COMMENT SE COMPORTE RA LE BEL20 D'ICI LA FIN DU MOIS?



Les attentes pour les 3 mois à venir sont même identiques à celles du précédent sondage.

COMMENT SE COMPORTE RA LE BEL20 DANS LES TROIS PROCHAINS MOIS ?

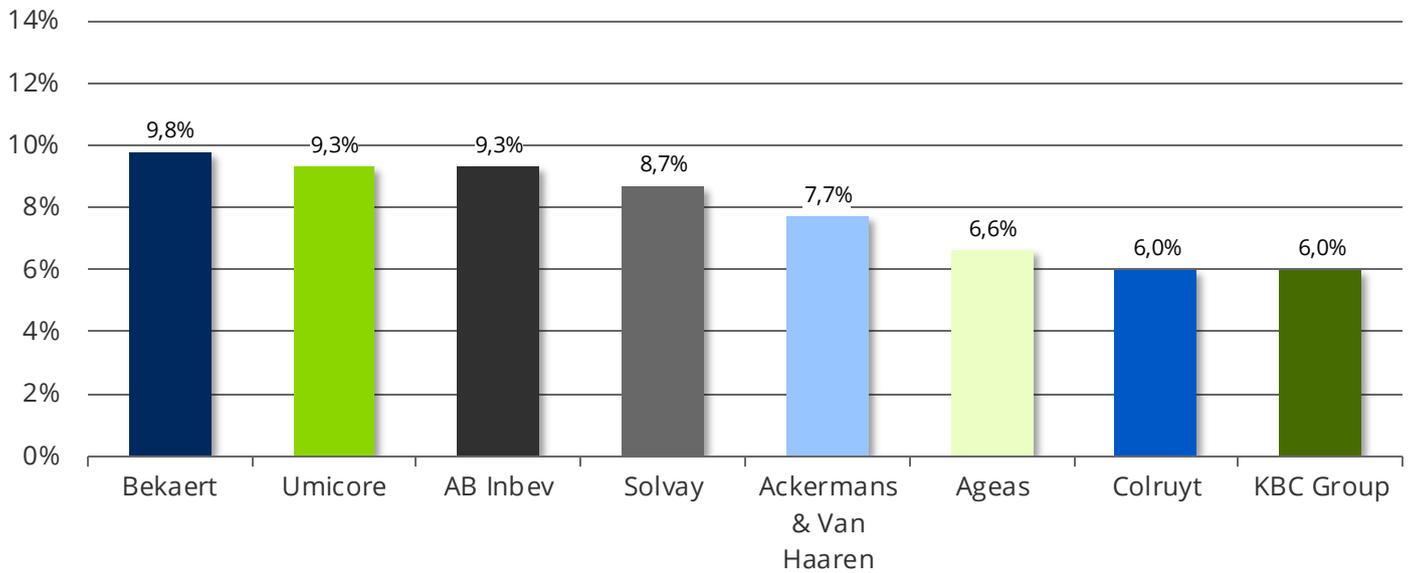


ACTIONS POPULAIRES

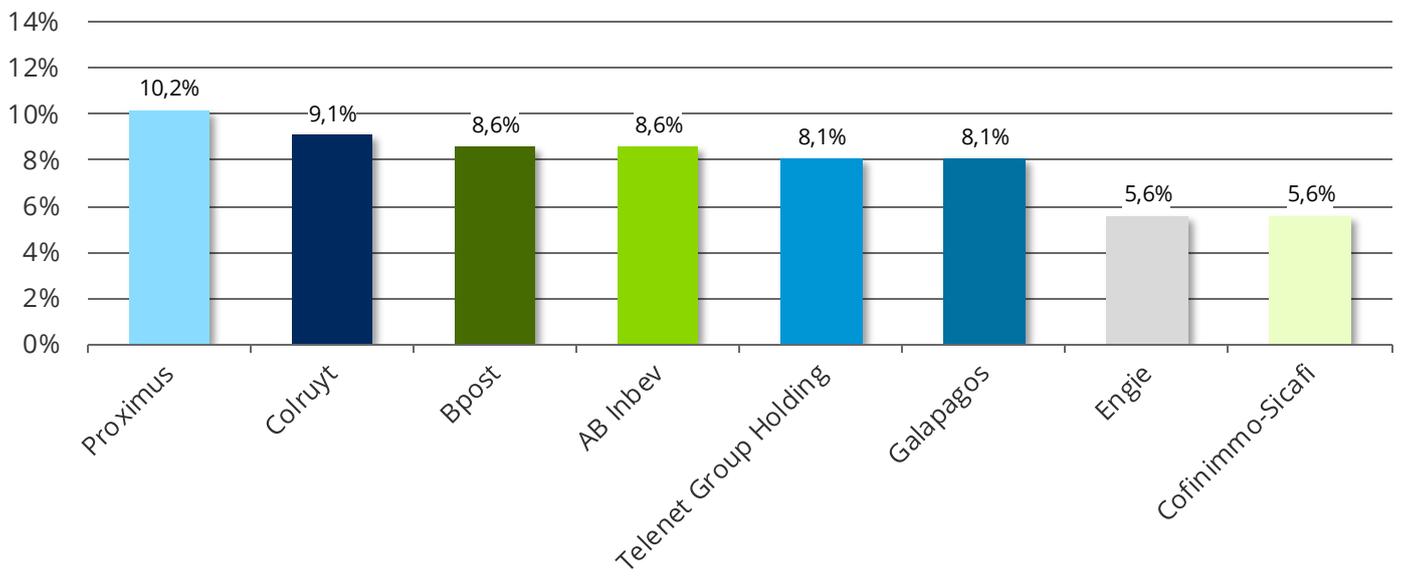
Chaque mois, nous sondons également les investisseurs belges de Binck quant aux actions du BEL20 qu'ils souhaitent avant tout vendre ou acheter.

AB Inbev et Umicore sont toujours les actions à acheter les plus populaires. Bekaert occupe singulièrement la première place de notre classement, malgré le fait que l'action est déjà depuis quelque temps sous pression. Les investisseurs semblent donc croire qu'on se rapproche d'un tournant qui enrayera la chute. Proximus, Colruyt et Bpost occupent, tout comme le mois dernier, le top 3 des actions à vendre.

ACTIONS PRIVILEGIEES A L'ACHAT



ACTIONS PRIVILEGIEES A LA VENTE

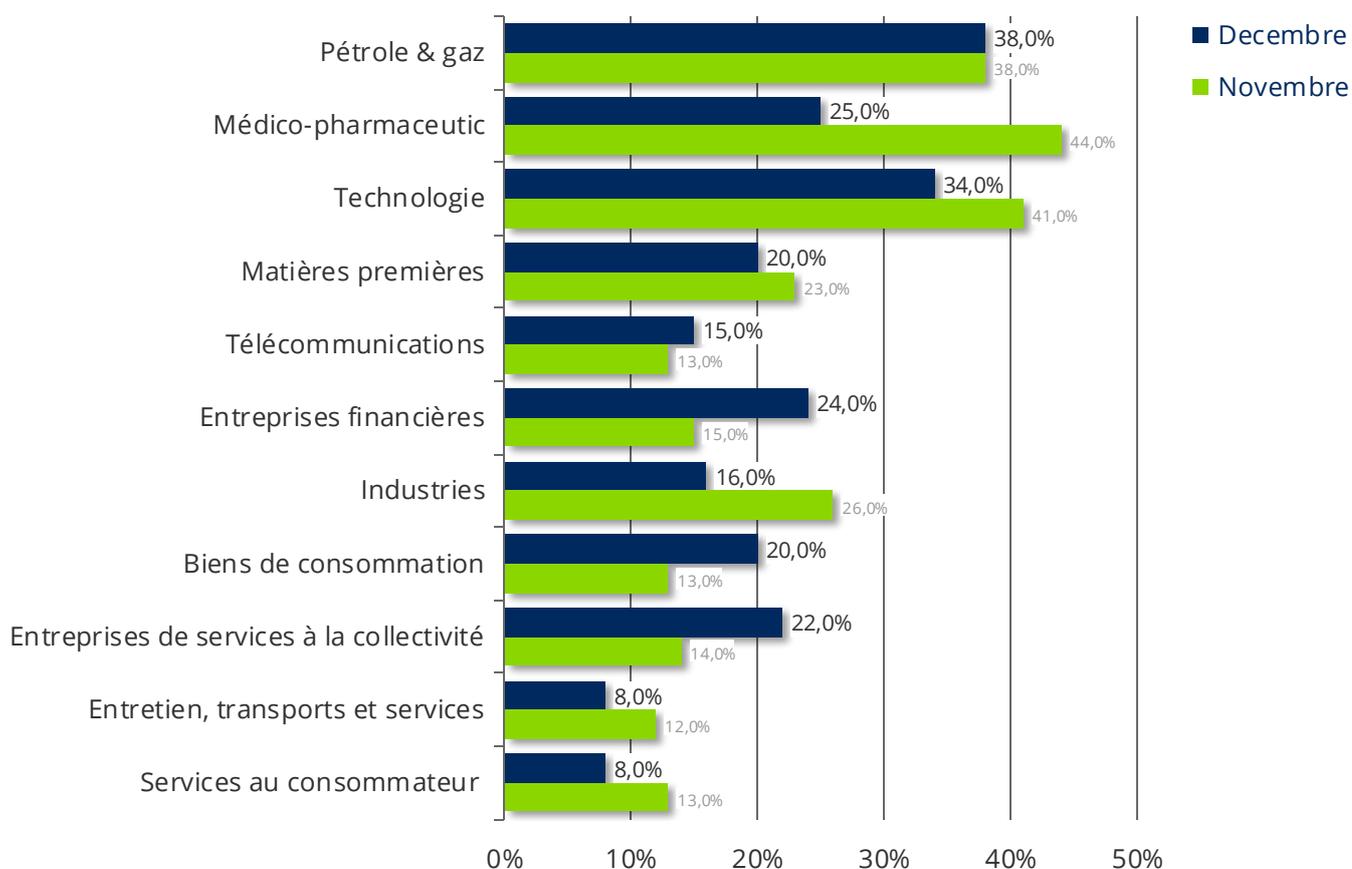


LES SECTEURS DU PETROLE ET DU GAZ SONT FAVORIS

Binck demande également chaque mois à l'investisseur particulier quels secteurs ont actuellement sa préférence (ou pas).

Les secteurs du gaz et du pétrole pointent ce mois-ci à la première place. Le secteur médico-pharmaceutique passe quant à lui de la première à la troisième place.

QUEL SECTEUR A VOTRE PREFERENCE (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES) ?



PREVISIONS 2018

Ce mois-ci, Binck sondera également les attentes des investisseurs Binck pour l'année nouvelle à propos du BEL20, du cours du dollar, des intérêts et de leurs actions préférées. Les résultats seront publiés ici à la fin du mois.

Le prochain baromètre boursier paraîtra début janvier.

Disclaimer: BinckBank s'enquiert chaque mois dans les pays où la banque est active du sentiment boursier de ses clients. Ce mois-ci, les résultats sont basés sur les réponses de 762 clients Binck en Belgique, France, Italie et aux Pays-Bas. La proportion de Belges est de 78 sondés. Les informations reprises dans ce document ne constituent pas un conseil en investissement et ne sont pas une invitation à effectuer des investissements précis. Nonobstant le soin que Binck a mis dans la rédaction et la maintenance de ces pages, faisant pour ce faire appel à des sources jugées fiables, Binck ne pourra être tenue responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et du caractère actuel des informations mises à disposition. Tout investisseur utilisant les informations fournies sans vérification ou conseil préalable le fera donc pour son propre compte et à ses propres risques. Ces informations sont présentées à titre purement informatif.